

Le génocide au Rwanda dénoncé à Genève

L'Humanité, 26 mai 1994

UNE session extraordinaire de la Commission des droits de l'homme de l'ONU est réunie depuis mardi à Genève pour examiner la situation au Rwanda. Le gouvernement français, représenté par Mme Lucette Michaux-Chevry, ministre délégué à l'Action humanitaire, a reconnu - un peu tard et sans la moindre mise en cause des responsabilités françaises au Rwanda - l'existence d'un « *génocide* ». Le ministre a dénoncé « *les massacres de Tutsis et d'Hutus proches de l'opposition par des éléments de la garde présidentielle et des troupes rwandaises* » après le 6 avril et demandé que les responsables « *soient identifiés, jugés et condamnés* ». Renvoyant dos à dos le gouvernement provisoire rwandais et le FPR, elle a lancé un appel urgent au cessez-le-feu et à l'entente sur la base des accords d'Arusha, qui prévoient un partage du pouvoir, et a plaidé pour un renforcement de la Force des Nations unies au Rwanda.

L'organisation Amnesty International s'est montrée extrêmement critique à l'égard de la dernière mission d'un rapporteur spécial de la Commission au Rwanda, en avril, visite qui n'a été suivie d'aucun acte concret et a demandé aux Nations unies « *des mesures immédiates pour protéger les populations civiles, ainsi qu'un programme sur le long terme pour éviter que de tels massacres ne se reproduisent* ».

Enfin, l'archevêque sud-africain Mgr Desmond Tutu, prix Nobel de la paix, a appelé les Rwandais à arrêter « *le carnage abominable* », soulignant que « *le miracle* » de la réconciliation qui a eu lieu en Afrique du Sud pourrait se produire aussi au Rwanda. Mais il s'est montré réservé face aux appels à un jugement des auteurs des massacres. « *Je comprends ces appels, il ne faut pas oublier ce qui s'est passé*, a-t-il dit. *Mais je crains que des condamnations ne conduisent plus tard à de nouvelles revanches.* »